

Assistant médico-administratif

Informations sur le concours

Publié le :	18-09-2026
Filière :	Filière administrative
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres, Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	25
Adresse d'envoi email des candidatures :	jjacquart@chu-reims.fr
Date du concours :	01-02-2027

Informations sur l'établissement

Nom :	CHU de Reims
Ville :	51100 Reims
Site Web :	http://www.chu-reims.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	23-10-2026
Conditions de candidature :	

Pour le concours externe, les candidats doivent être en possession d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé.

Ce concours est ouvert aux candidats comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier 2026.

Pièces à fournir :

1° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre. Les candidats doivent faire apparaître dans leur demande d'admission à concourir, la nature du concours auquel ils se présentent (externe sur titres ou interne sur épreuves) ;

2° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;

3° Les titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents (diplômes) ;

4° Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;

5° Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;

6° Le cas échéant, la fiche du poste occupé ;

1° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre ;

2° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre. Les candidats doivent faire apparaître dans leur demande d'admission à concourir, la nature du concours auquel ils se présentent (externe sur titres ou interne sur épreuves) ;

3° Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination ;

4° Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle du candidat, dont les rubriques mentionnées dans l'annexe II sont remplies de façon conforme et qui est accompagné des pièces justificatives correspondant à cette expérience professionnelle et, le cas échéant, aux actions de formations suivies par le candidat.

5° Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;

6° Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;

7° Le cas échéant, la fiche du poste occupé ;

Mail pour l'envoi des candidatures :

jjacquart@chu-reims.fr